

# L'INFLUENCE D'UN CENTRE URBAIN SUR LA ZONE RURALE ENVIRONNANTE L'EXEMPLE BOUAKÉ-BROBO (Côte d'Ivoire)

PAR

Gérard ANCEY

L'exposé suivant est tiré de deux rapports rédigés l'un en 1967, — « La zone rurale de Brobo vue à travers son marché hebdomadaire » — (161 p. multigr.).

L'autre en 1968 : « Etude comparative de cinq strates d'exploitations de la zone rurale de Brobo - Evolution 1961-1967 » (152 p. multigr.).

Ces deux enquêtes furent menées dans le cadre de la convention ORSTOM - Plan - Agriculture destinée à moyen terme à la préparation du Plan quinquennal de Développement 1971 - 1975 - dont le but était de mettre en œuvre un modèle de régionalisation.

Pour nous l'objectif était plus modeste et consistait en l'établissement d'un bilan économique d'une zone rurale nettement délimitée, dans la région de Bouaké, chef-lieu de ce département du centre par lequel on envisageait d'introduire le premier schéma de planification régionale.

Brobo, sous-préfecture de 1 500 habitants, et les quelque soixante villages qui l'entourent sur un territoire d'environ 1 300 km<sup>2</sup> semblaient présenter divers caractères propres à retenir l'attention.

1° La faible distance par rapport à Bouaké - 26 km à l'Est, sur la piste de M'Bahiakro.

2° Un fond ethnique relativement homogène : la tribu Ahari (avec quelques sous-groupes) descendant des guerriers de l'arrière-garde de la Reine Pokou qui émigra avec ses troupes de l'ancien royaume Ashanti vers les années 1730. Aujourd'hui plus de 21 000 habitants.

3° La densité démographique, moyenne pour le pays Baoulé, et variant d'ailleurs de 16 à 25 selon que l'on considère l'ensemble du territoire où que l'on élimine certaines portions du Nord et de l'Est classées par les Eaux et Forêts... précisément parce qu'elles sont vides d'habitants.

4° Un couvert peu boisé, la rareté des forêts et par suite des cultures arbustives, café ou cacao.

5° L'introduction postérieure à 1961 et non encore généralisée des nouvelles cultures industrielles Coton allen, Riz pluvial et Tabac.

6° L'intérêt porté à la zone depuis 1960 par des compagnies ou organismes privés (CAITA - pour le tabac ; CFDT pour le coton... jadis CIDR pour l'animation rurale, JAC, etc...) et des Services publics (Génie rural - Agriculture et Secteurs Pilotes, etc.).

La sous-préfecture a pu prendre par moment l'allure d'une véritable zone test pour le département du Centre.

#### 7° Son marché

Ce point est peut-être le plus important puisque toute la vie sociale et économique de la zone gravite autour du marché hebdomadaire (le mardi). Point de contact des villageois entre eux, point de contact avec les urbains de Bouaké. Lieu de transaction et d'information mutuelle. Occasion d'accomplir une formalité à la sous-préfecture ou de consulter l'unique dispensaire. Géographiquement le marché rayonne plus ou moins sur l'ensemble de la Sous-Préfecture, mais certains villages de l'extrême Nord-Est (Fétékro sur le Nzi et au-delà Yao Amoinkro) ne sont qu'à peine effleurés.

D'autres au Nord et Nord-Ouest préfèrent se rendre au marché moins important de Langbasso à la limite de Bouaké, sur la piste Bouaké-Dabakala (c'est le cas des villages comme Kouakro, N'Dokro, Kanguirénou, Adikro ...).

Au contraire la « tache » du marché se déporte au Sud et au Sud-Ouest et recouvre certains gros villages limitrophes des Sous-Préfectures de Didiévi et de Bouaké.

Au total le gain du Sud-Ouest fait plus que compenser les pertes du Nord et la population de la zone rurale ainsi définie est légèrement supérieure à la population administrative de la sous-préfecture (23 000 habitants) ce qui n'est guère habituel pour un marché rural.

Le bilan économique que nous devons établir avait ainsi un double aspect.

1° Un bilan commercial de l'ensemble de la zone, dressé à partir d'une étude systématique du marché

2° Un bilan productif à partir d'un échantillon raisonné d'exploitations agricoles.

Dans les deux cas il convenait d'avoir présente à l'esprit, en arrière plan, la réalité économique qu'est la proximité d'une ville comme Bouaké théoriquement source de maints débouchés.

Notre objectif était en définitive de mettre en évidence les effets globaux de la ville sur la zone rurale environnante en examinant dans quelle mesure et selon quel processus la zone intègre dans ses structures le « fait urbain ».

Au départ plusieurs possibilités lui sont ouvertes :

Soit par un processus « en extension » ou par contagion, qui aboutirait à un développement uniformisé et homothétique, parallèlement à la croissance urbaine, des diverses « branches » d'activité rurale.

A plus ou moins long terme ce développement de type osmotique peut d'ailleurs entraîner des mutations de structures par le seul facteur-dimension.

Soit par un processus presque inverse de mutations structurelles très localisées et « en profondeur » déclenchant par la suite une croissance davantage uniformisée et généralisée à l'ensemble de la zone. Par exemple, ce pourrait être le cas si la ville réalisait elle-même brusquement une sorte de mutation importante telle que l'arrivée soudaine d'une population secondaire et tertiaire à niveau de vie plus élevé ; notamment à la suite d'un gros investissement public ou privé, un aéroport, une maïserie, une rizerie, un barrage, etc.

Disons tout de suite ce qu'a d'irréel l'hypothèse d'un développement « en profondeur » sur la zone environnante si l'on n'applique pas à la ville ce genre de stimuli extérieurs. Les enquêtes montrent en effet à quel point le monde rural tout proche se sent encore coupé et éloigné dans son rythme et son genre de vie des « gens de la ville ». La ville aussi fréquemment qu'on s'y rend reste un corps étranger largement incompréhensible et sans intérêt directement palpable hormis les commodités ou les marchandises qu'on y trouve. Le pain y est plus tendre, les pagnes plus abondants et le poisson fumé meilleur marché.

Quant à envisager la ville à son tour comme un acquéreur potentiel de ses futures récoltes ce n'est pas encore un réflexe acquis pour l'exploitant traditionnel.

Est-ce à dire que la ville par elle-même n'a aucun effet sur la vie rurale ? Nous ne le pensons pas, et l'objectif de cet exposé est d'essayer de montrer par quelles voies parfois détournées et selon quels schémas la zone de Brobo s'articule en fonction de Bouaké, comment la ville infléchit certaines de ses structures et comment ses résidents peuvent être amenés à modifier (ou perpétuer) certains types de comportement.

Nous nous proposons d'étudier successivement en deux points :

- le poids de la ville sur le marché,
- le poids du marché sur les structures de production.

## I. LE POIDS DE LA VILLE SUR LE MARCHÉ

Le marché hebdomadaire de Brobo est fixé au mardi, ce qui n'est pas en soi sans intérêt, puisque les marchés sont exceptionnels ce jour-là dans tout le pays Baoulé. Il en résulte un niveau d'activité de prime abord surprenant compte tenu de la taille modeste du chef-lieu de sous-préfecture, de la population théorique maximum de la zone rurale (23 000) et surtout de la population effectivement présente sur le marché (3 000).

Pour illustrer ce rôle de Bouaké divers indicateurs sont utilisables :

1. **L'origine et le nombre des « taxis de brousse »** desservant le marché. Selon la période d'enquête (traite ou hors-traite) le trafic routier induit par le marché augmente ou diminue globalement mais surtout par catégorie de véhicules classés selon leur lieu d'origine.

*On peut distinguer, en simplifiant, trois grands types de véhicules.*

1. Les véhicules venant de Bouaké (à 90 %) ou d'un autre Centre plus éloigné, déposant leur cargaison de denrées et de passagers et rayonnant à partir de Brobo vers les villages accessibles, durant toute la durée du marché.

2. Les véhicules venant de Bouaké ou d'un autre Centre, ne faisant qu'une halte au marché avant de poursuivre leur périple de 48 ou 72 heures...

3. Les véhicules basés à Bouaké ou à Brobo (un seul d'entre eux) et effectuant la navette entre la ville et le marché, amenant dans un sens des produits manufacturés (jusque vers 8 h 30 le matin) en sens inverse les premières denrées locales achetées par les revendeuses de Bouaké.

Notons que ces catégories ne sont pas immuables d'un marché à l'autre et sur le même marché on peut avoir des catégories bâtardes que nous avons dû regrouper.

*La 1<sup>re</sup> catégorie a pour fonction principale d'irriguer la zone environnant le marché.*

C'est donc un bon indicateur de l'intensité d'activité spécifiquement zonale car tous les passagers sont des ruraux (hormis le contingent initial de Bouaké).

L'effectif de ces véhicules s'élève à 29 sur un total de 75 taxis en début de période (avril-mai), 17 à 18 sur 65 en fin de période (juillet-août). *En moyenne de 23 à 24 sur 70 pour toute la période étudiée (avril-septembre 1967).*

Ces véhicules pénétrant plusieurs fois sur le marché ont totalisé 78 entrées en début de période (sur plus de 142 entrées pour les 75 véhicules) (54,8 % des entrées de véhicules) et de 47 à 48 entrées sur 115 pour les 65 véhicules de la fin de période (41,1 % des entrées).

Enfin ils ont transporté 684 passagers sur 1 240 (55,2%) dont environ 550 ruraux en avril-mai ; et 436 passagers sur 981 (44,4 %) dont environ 300 ruraux en août-septembre.

TABLEAU 1

	Avril			Août			Moyenne		
	NC	N Ent.	N Pass.	NC	N Ent.	N Pass.	NC	N Ent.	N Pass.
Catégorie 1 .....	29,2	78,1	684	17,7	47,3	436	23,5	62,7	560
Total (1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> catégories)	75	142,5	1 240	65	115	981	70	128,8	1 110
Pourcentages .....	38,9	54,8	55,2	27,2	41,1	44,4	33,6	48,7	50,5

NC : Nombre de taxis.

N Ent. : Nombre d'entrées.

N Pass. : Nombre de passagers.

Ces véhicules connaissent donc un sensible recul *absolu* et *relatif* dans l'ensemble de la fonction transport du marché.

Initialement plus de la moitié des passagers véhiculés sur le marché relevaient de cette catégorie, contre 44 % en fin de période.

En réalité ce % est encore gonflé par le contingent initial des passagers venus de Bouaké lors de la première entrée du véhicule dans la zone. Si on élimine ces passagers non ruraux on a les % réels suivants : 44,4 % en avril ; 30,6 % en août et en moyenne 38,3 % au lieu de 50,5 %.

La seconde catégorie (longs trajets) ne présente pas un intérêt majeur dans le cadre de cet exposé et peut se résumer par le tableau suivant :

TABLEAU 2

	Avril			Août			Moyenne		
	NC	N Ent.	N Pass.	NC	N Ent.	N Pass.	NC	N Ent.	N Pass.
Catégorie 2 .....	25,8	26,9	275	23,7	26,6	245	24,8	26,7	260
Total (1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> catégories)	75	142,5	1 240	65	115	981	70	128,8	1 110
Pourcentages .....	34,4	18,9	22,2	36,5	23,1	25,0	35,4	20,7	23,4

On voit que, selon la période, de 22,2 à 25,0 % des passagers relèvent de cette catégorie et *qu'en chiffres absolus ils sont faiblement décroissants.*

Sur ce total voisin de 260 passagers un certain contingent provient en fait de la zone puisqu'on le voit le nombre des « entrées » est quelque peu supérieur au nombre de camions, et qu'en outre les véhicules s'arrêtent sur leur passage dans des villages de la zone avant d'atteindre le marché.

Il est tout de même intéressant de noter que ces véhicules apportent sur le marché *théoriquement plus de passagers venus de Bouaké en fin de période qu'en début de période.*

*La dernière catégorie (navettes) constitue l'indicateur par excellence de l'intensité des relations entre la zone et Bouaké.*

TABLEAU 3

	Avril			Août			Moyenne		
	NC	N Ent.	N Pass.	NC	N Ent.	N Pass.	NC	N Ent.	N Pass.
Catégorie 3 .....	20	37,5	281	23,6	41,1	300	21,7	39,4	290
Total (1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> catégories)	75	142,5	1 240	65	115	981	70	128,8	1 110
Pourcentages .....	26,7	26,3	22,7	36,3	35,8	30,6	31,0	30,6	26,1

On voit l'important accroissement relatif de cette catégorie en cours de période qui montre le rôle de Bouaké comme stimulant de la zone rurale, grâce à la constance de ses achats en produits vivriers et de ses ventes en produits manufacturés, à mesure que le niveau général d'activité régresse.

Selon nos estimations environ 36 % des passagers arrivent de Bouaké en février,

- 41 % en avril
- 50 % en août
- 54 % en novembre

En valeur absolue la baisse de l'effectif-Bouaké n'est *réellement sensible qu'à partir d'août*. De février à août le recul absolu apparaît inférieur à 4 % ! Parallèlement le recul absolu du trafic spécifiquement zonal serait de février à août supérieur à 55 %.

Il ne fait donc aucun doute que le marché hebdomadaire maintient tout au long de l'année un important courant d'activité mais qui semble par certains aspects démesuré et sans répondant réel dans la zone.

## 2. La part de Bouaké dans les échanges

Si l'on distingue sur le marché :

- 1° Les produits agricoles locaux bruts ou élaborés,
- 2° Les produits d'artisanat local,
- 3° Les produits alimentaires importés,
- 4° Les produits manufacturés importés,

on voit, par le tableau n° 4, comment évolue la part de Bouaké dans le chiffre d'affaires global et pour les différents produits :

TABLEAU 4

Produits	Avril			Août			Moyenne		
	Achats de Bouaké	Achats de la zone	Total	Achats de Bouaké	Achats de la zone	Total	Bouaké	Zone	Total
1° } Locaux .....	207 700	123 800	331 500	196 850	76 650	273 500	202 275	100 225	302 500
2° } .....	6 400	5 600	12 000	5 550	4 450	10 000	5 975	5 025	11 000
3° } Import. ....	1 350	205 000	206 350	1 350	168 000	169 350	1 350	186 500	187 850
4° } .....	7 650	267 000	274 650	5 650	149 200	154 850	6 650	208 100	214 750
Total .....	223 100	601 400	824 500	209 400	398 300	607 700	216 250	499 850	716 100
%.....	27,1	72,9	100	34,5	65,5	100	30,2	69,8	100

(Unité = Fr. CFA). Chiffre d'affaires par marché.

*N.B.* = Dans l'achat de Bouaké entrent pour une faible part des achats de l'extérieur (gens de passage, etc...) difficiles à préciser.

*N.B.* = Ce tableau synthétique pêche par défaut (les achats de pétrole et de vin, notamment, ont été sous-évalués).

La tendance n'en est pas moins évidente. *L'essentiel de la baisse globale du chiffre d'affaires résulte de la baisse des achats des habitants de la zone.* Par type de produits les reculs relatifs des achats sont en % de :

TABLEAU 5

Produits	Achats de		Total
	Bouaké	Zone	
1	- 5,2	-38,1	-17,5
2	-13,3	-20,5	-16,7
3	0	-18,0	-17,9
4	-13,1	-40,4	-24,1
Total .....	- 6,1	-33,8	-13,1

(Unité = %).

Ce tableau montre à quel point Bouaké reste présent sur le marché. Son recul principal (13,3 % d'avril à juillet-août) ne joue que sur un poste secondaire : l'Artisanat dont le rôle reste marginal pour l'économie locale.

Au contraire l'achat de la zone régresse d'un tiers et de 40,4 % pour les produits manufacturés (qui tous viennent de Bouaké).

*Il est intéressant de noter que l'achat de la zone en produits de la zone régresse près de huit fois plus en valeur relative que ces mêmes achats effectués par Bouaké...*

Il découle enfin de ces tableaux que la part de Bouaké dans le chiffre d'affaires global croît de 27,1 % au début de période à 34,5 % en fin de période (moyenne : 30,2 %).

Et pour les seuls produits locaux (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégories) la part de Bouaké dans l'achat passe de 62,1 % à 71,4 %, ce qui devient considérable.

#### 1<sup>re</sup> CONCLUSION

Le marché de Brobo apparaît comme massivement, et de manière croissante au cours du cycle cultural, sous l'emprise de Bouaké. A la limite on aboutit à un modèle économique proche du troc déguisé, produit contre marchandises, où l'achat des marchandises serait couvert par l'offre des produits locaux à 71,4 % vers avril-mai et à 77,8 % vers août et septembre... (en valeur ; respectivement

343 500 (P. loc.)  
et 402 600 (march.)

343 500 (P. loc.)  
481 000 (march.)

*Reste à voir sur quels produits se fait particulièrement sentir le poids de Bouaké.*

La réponse à cette question nous permettra de conclure sur cette première partie de l'exposé : le poids de la ville sur le marché, et d'introduire en seconde partie l'étude du poids du marché sur les structures productives de la zone...

Si l'on classe les divers produits locaux agricoles ou artisanaux en fonction de leur % d'achat par les commerçants de Bouaké ou de leur % inverse d'achat par les habitants de la zone on obtient la série suivante :

TABLEAU 6

Produits	Achat par Bouaké en %	Chiffre d'affaires
Bois .....	100	20 000
Palmiste .....	100	27 500
Maïs .....	95-100	31 750
Graine de palme .....	80	10 000
Eponges - Eventails .....	80	4 000
Volaille .....	75	32 500
Manioc sec .....	75	12 250
Condiments, légumes et fruits.....	70-75	25 000
Paniers-corbeilles .....	66	1 000
Igname.....	60	75 000
Poterie .....	40-45	7 000
Canne à sucre .....	33	5 000
Tabac .....	10	8 000
Vin de palme .....	0	12 000

*N.B.* Ne sont pris en compte ni les beignets, ni l'attiéké, ni la viande de boucherie, produits qu'on peut considérer comme étant commercialisés uniquement dans la zone.

*N.B.* Ces coefficients sont susceptibles de varier au cours de l'année mais semblent représenter assez bien la moyenne et l'ordre respectif des différents produits entre avril et septembre.

*N.B.* La colonne de droite indique par produit et par marché le total des ventes.

Globalement selon la période observée Bouaké acquiert ainsi de 62,1 % à 71,4 % du produit local, y compris beignets, attiéké sirops et boucherie... (c. supra).

A partir de là il suffit de connaître l'origine de chaque produit pour en déduire l'influence de Bouaké dans la création des revenus en n'importe quel point de la zone.

Après avoir regroupé les villages en sept micro-zones (de tailles variables) — Centre, Sud, Nord, Ouest, N-E, S-W, il ressort que pour chacune le poids de Bouaké est très variable.

Ainsi, ne considérant que les produits énumérés ci-dessus, on obtient pour l'ensemble de la période les « taux de dépendance » moyens suivants, qu'on a représentés sur la figure n° 1.

1°	Ouest	—	83,9 %
2°	Est	—	72,8 %
3°	N-Ouest	—	72,4 %
4°	Sud	—	69,1 %
5°	Centre	—	67,9 %
6°	N-Est	—	66,6 %
7°	S-Ouest	—	62,4 %

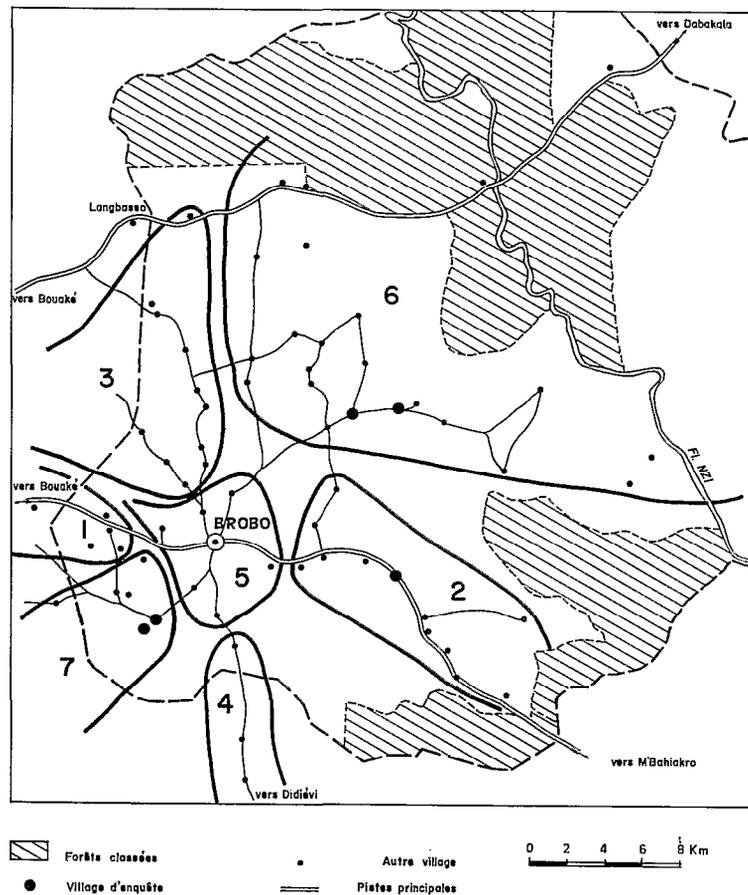


FIG. 1. — Découpage du marché de Brobo en sept micro-zones

Le rôle de Bouaké s'amenuise moins en s'éloignant vers l'Est sur le grand axe routier Bouaké-M'Bahiakro qu'en s'écartant de l'axe soit vers le Nord soit vers le Sud. Ceci est particulièrement vrai pour le Nord-Est et surtout pour le Sud-Ouest qui bien que plus proche géographiquement de Bouaké est défavorisé par le très mauvais état des pistes.

Le Nord-Ouest occupe a priori un rang surprenant mais qui s'explique si l'on rappelle que 4 ou 5 de ses 11 villages sont susceptibles de se rendre aussi bien au marché de Langbasso à la frontière de Bouaké sur la piste du Nord allant à Dabakala qu'au marché de Brobo. En d'autres termes le Nord-Ouest est desservi par deux marchés directement branchés sur Bouaké !

Le rang médiocre du « Centre » s'explique par le rôle du chef-lieu lui-même. L'essentiel des revenus de tout lieu de marché résulte souvent des ventes de denrées à consommer sur place (tabac à priser, vin de palme...) ou destinées à la population fonctionnaire du chef-lieu... Son coefficient serait encore plus faible si l'on avait considéré beignets, sirops, attiékés, viandes, etc.

Les six autres villages de la micro-zone « Centre » n'ont pas un poids suffisant pour contrebalancer les activités hôtelières du chef-lieu.

Enfin chaque micro-zone peut se définir également par son « taux de fréquentation » du marché qu'on appréhende de la façon suivante :

Micro-zone A = n villages.

Le taux de fréquentation sera au maximum de 100 si chacun des n villages de la micro-zone A figure effectivement pour chacun des P produits du marché.

Si un seul produit est considéré le taux sera égal à 100 si sont représentés les n villages. Si 14 produits sont considérés le taux sera égal à 100 si sont représentés 14 n villages.

Dans l'ordre décroissant on a les taux de fréquentation suivants.

Centre	65,7
NW	43,0
SW	37,8
Est	36,7
Ouest	29,3
Sud	26,7
NE	13,9
<hr/>	<hr/>
moyenne Zone =	32,5

La fréquentation moyenne de chaque zone est étroitement fonction de sa distance par rapport au marché, ce qui est assez évident.

L'Ouest, le Sud et le Nord-Est, qui ont des taux inférieurs à la moyenne sont défavorisés par l'éloignement de certains de leurs villages (3 villages sur 4 pour le Sud sont dans la sous-préfecture de Didiévi ; 1 village sur 6 pour l'Ouest relève de Bouaké ; 7 ou 8 sur les 21 du NE ne participent que rarement au marché).

Le coefficient moyen de 32,5 % est hautement significatif puisqu'il indique que dans cette zone le marché reste inexploité à 67,5 % de sa capacité théorique !

Ceci va nous aider à mieux comprendre le poids réel du marché sur les structures...

## 2° CONCLUSION :

Bouaké joue un rôle fondamental sur le marché mais non pas uniforme sur l'ensemble de la zone.

La nature des achats qu'effectue Bouaké introduit entre chaque micro-zone un déséquilibre monétaire plus ou moins important et des distorsions dans l'origine des revenus.

En outre on ne décèle aucune relation dans un sens ou dans l'autre entre « le taux de dépendance » par rapport à Bouaké variant nous le rappelons de 62,4 % (SW) à 83,9 % (Ouest) et « le taux de couverture » produits locaux exportés contre produits importés variant de 39,8 % (SW) à 69,1 % (Centre), donc de toute façon inférieur à 100.

La zone joue toujours perdante dans l'échange avec Bouaké. Elle couvre en moyenne ses importations à 52,8 %. Ce qui implique automatiquement des revenus complémentaires qui ne passent pas par le circuit du marché et qu'il convient d'étudier sur un échantillon donné de villages et d'exploitations.

## II. LE POIDS DU MARCHÉ SUR LES STRUCTURES TRADITIONNELLES DE LA ZONE

### EXEMPLE DU NORD-EST

Prenons un exemple : le Nord-Est, micro-zone caractérisée par le nombre important de ses villages (21) qui la situe en tête par le chiffre de sa population (32 % de la zone), leur éloignement au moins pour sept ou huit d'entre eux aggravé par l'état précaire des pistes et des bretelles de raccordement, un taux très bas de fréquentation au marché (13,9 %), de faibles relations avec Bouaké (coefficient de dépendance = 66,6 %) et un taux de couverture médiocre inférieur à la moyenne de la zone (47 % des importations de produits manufacturés sont couvertes par des exportations vers Bouaké).

Par contre le taux de couverture des échanges intra-zonaux, i.e. produits locaux contre produits locaux, est moins déséquilibré (86,2 %) et serait même supérieur à 100 si l'on négligeait les dépenses en beignets, sirops, attiéké et autre spécialités de la micro-zone Centre et plus précisément de Brobo-village.

Ces villages apportent en effet peu de produits eux-mêmes peu diversifiés. Les féculents (igname-manioc) ont réussi pendant six mois à assurer 77,7 % de leurs recettes du marché. Loin derrière, un peu de volailles (7,5 %), du palmiste (6,3 %) et divers produits de cueillette.

On peut définir cette micro-zone comme se livrant à une sorte de troc déguisé avec les autres micro-zones (les féculents servant de monnaie d'échange) et réservant son excédent monétaire à l'achat de produits manufacturés.

Le marché ne joue ainsi qu'un rôle secondaire d'appoint monétaire puisque tout en représentant 32 % de la population de la zone le Nord-Est ne participe que pour 12,8 % en valeur de l'offre totale des produits locaux (non considérés — beignets, attiéké, sirops, etc.).

Autour de ce chiffre de 12,8 les pourcentages varient d'ailleurs selon les produits. Pour les féculents notamment (cf. ci-dessus) le Nord-Est effectue 27,7 % de l'offre d'igname et 51,9 % de l'offre de manioc de la zone.

Chaque famille ou unité-budgétaire (UB) a ainsi perçu grâce au marché une moyenne de 35 F par semaine soit 5 F par semaine et par résident.

Chaque UB effectivement présente sur le marché perçoit par contre  $\frac{35 \times 100}{13,9} = 251$  F.

Ce qui représente un apport de <table style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td>11 à 12 kg d'igname</td> <td rowspan="3" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="3" style="vertical-align: middle;">150 F</td> </tr> <tr> <td>+ 7 à 8 kg de manioc</td> </tr> <tr> <td>+ 3 à 4 kg de produits divers</td> <td style="vertical-align: middle;">100 F.</td> </tr> </table>	11 à 12 kg d'igname	}	150 F	+ 7 à 8 kg de manioc	+ 3 à 4 kg de produits divers	100 F.
11 à 12 kg d'igname	}			150 F		
+ 7 à 8 kg de manioc						
+ 3 à 4 kg de produits divers		100 F.				

Somme qu'on peut ventiler comme suit :

- 66,6 % (= 167 F) perçus par des ventes à Bouaké.
- 33,3 % (= 84 F) perçus par des ventes aux autres micro-zones.

Et qui déterminent à leur tour les achats suivants :

$$\frac{167 \times 100}{47} = 355 \text{ F de produits importés.}$$

$$\frac{84 \times 100}{86,2} = 97 \text{ F de produits locaux.}$$

Total... 251 F → 452 F.

On aboutit à une structure budgétaire fortement déséquilibrée qui doit nécessairement se réajuster à un moment quelconque de l'année. Ce fut précisément l'objet de notre seconde démarche que de passer d'une observation in vitro à une observation in situ. Deux villages caractéristiques furent choisis :

- Sarakakro.
- Zougban (fig. 1).

L'un et l'autre sont confrontés au problème suivant : comment parvenir à combler le déficit, particulièrement vis-à-vis de Bouaké, lorsqu'on n'a que peu de produits à proposer et que l'on se trouve éloigné du marché ?

En outre sur le plan des cultures arbustives les deux villages notamment Sarakakro, ne sont guère favorisés, bien que se situant à proximité des collines schisteuses du Nzi.

Tous deux sont au cœur de la zone d'intervention CFDT (1) et précèdent de peu sur la piste le village-pilote de Boka-Kouamékro.

Au cas où les projets d'extension des secteurs pilotes de la zone de Brobo prenaient corps ils seraient automatiquement impliqués dans l'opération.

D'autre part l'enquête démographique effectuée en 1968 en vue de cette extension a touché 15 des 21 villages de la micro-zone. Sur cet échantillon la population absente temporairement est de 18,5 % de la population totale recensée. La même enquête touchant tous les villages de notre micro-zone Est fait ressortir un taux d'absence bien inférieur : 10,4 %. Enfin dans trois des sept villages de la micro-zone Centre le taux d'absence n'est que de 9,7 %.

Le NE se caractérise donc par une implantation relativement ancienne de la CFDT. (46,5 % de la production de coton proviennent de la micro-zone) mais aussi par un taux très élevé d'exode saisonnier, ce qui n'est d'ailleurs pas contradictoire ainsi qu'on va le voir ci-dessous.

### Sarakakro

Ce village qui fait partie du sous-groupe ethnique Aoraye n'est qu'à deux kilomètres du secteur pilote de Boka-Kouamékro. Selon les estimations sa population varie de 500 à 600 habitants. Un campement de culture, Kouadiokro, s'en est détaché pour se fixer de l'autre côté du Nzi en pays Diamala.

(1) (Compagnie française pour le développement des fibres textiles).

Jusqu'en 1966-67 il venait en tête des quelque 48 villages producteurs de coton allen de la sous-préfecture (26 tonnes en 1965-66 ; 65 tonnes en 1966-67 ; près de 80 planteurs soit l'intégralité des hommes adultes du village).

En 1967-68, année de notre enquête, il rétrograde sous l'effet de mauvais rendements et de l'abandon de certains planteurs et ne récolte que 32 tonnes.

Notre échantillon dans ce village a été de 10 familles d'exploitants organisés en groupes élémentaires de production totalisant 78 résidents dont 12 absents saisonniers (15,3 %), 1 artisan (forgeron) et 6 écoliers.

Ce taux d'exode constituait alors un record pour le village. Les deux années précédentes dans les 10 familles les migrants n'étaient que 5 et 3. Le revirement est donc certain et se traduit dans la courbe de production cotonnière.

### 1° STRUCTURE DE L'EXPLOITATION

On a distingué la superficie totale physiquement utilisée (STU) et la superficie totale cultivée (STC) qui lui est toujours supérieure du fait des doubles cultures annuelles sur une même sole.

Pour les 10 exploitations on a : (ha)

$$STC = 19,882$$

$$STU = 17,610.$$

Les doubles cultures  $STC - STU = 2,272$  représentent 2,9 % de la STU.

$$STU \text{ en cultures annuelles} = 16,840$$

$$STU \text{ en cultures arbustives} = 0,770$$

(café - cacao)

$$STC \text{ cultures annuelles} = 19,112$$

On voit la pauvreté des cultures arbustives qui totalisent moins d'un are par résident.

Le rapport  $\frac{\text{double culture}}{STU}$  (12,9 %) ou  $\frac{\text{doubles cultures}}{STU \text{ cult. annuel.}}$  (13,5 %) est par contre relativement élevé en milieu traditionnel Baoulé et indique déjà une amorce de rotation culturale davantage élaborée.

L'introduction du coton allen a eu pour effet second d'accroître les avant-cultures de premier cycle semées vers mars-avril lors de la « pluie des mangues ».

L'exploitation moyenne avoisine ainsi 2 ha en STC (STU = 1,76 ha). Le mode se situant à 1,7 ha (en STC) et 1,5 ha (STU).

Cette exploitation reste extrêmement morcelée, avec plus de 4 champs et plus de 5 parcelles (la superficie du champ moyen atteignant 0,46 ha) et sa distance moyenne par rapport au village est supérieure à 4 km. D'où des pertes de temps en déplacements considérables.

La répartition des cultures (STC) est la suivante :

TABLEAU 7

	STC (ha)	%	Par résident (are)	Par actif (are)
Igname .....	0,845	42,5	10,84	24,07
Maïs .....	0,161	8,1	2,06	4,59
Maïs-manioc .....	—	—	—	—
Manioc .....	—	—	—	—
Patates .....	0,002	0,1	} 0,99	} 2,19
Arachide .....	0,069	3,5		
Tabac de case .....	0,006	0,3		
Coton .....	0,828	41,6		
Café-cacao .....	0,077	3,9	0,99	2,19
Total .....	1,988	100	25,49	56,63

Deux postes dominant, l'igname pour le vivrier, le coton allen pour les cultures industrielles.

Les autres cultures ne jouent qu'un rôle négligeable.

L'ensemble représente environ 1/4 d'hectare par résident et plus d'un 1/2 hectare par actif.

On notera l'importance de l'igname par résident, (10,84 ares) ce qui montre bien la résistance qu'offre l'agriculteur traditionnel à tout changement trop soudain de culture et surtout de consommation.

L'igname est par ailleurs la seule culture pour laquelle les chefs d'exploitation ont jugé bon d'utiliser une main-d'œuvre salariée. Chacun a fait appel en moyenne à 17,5 journées de manœuvre soit un coût de 2 650 F. CFA.

Le coton reste totalement manuel et ne supporte aucune charge ni en engrais ni en salaires.

N.B. Jusqu'en 1968 les dépenses d'engrais ont été très faibles dans toute la sous-préfecture. Hors du secteur pilote de Boka-Kouamékro on ne comptait guère qu'une quinzaine de planteurs utilisant en moyenne le sac d'engrais de 50 kg conditionné pour 0,25 ha.

L'outillage n'a subi quant à lui aucune évolution notable. Les deux principaux instruments restant la houe de fabrication artisanale et la machette importée. Le tout ne dépassant pas la valeur de 3 000 F soit un « amortissement » annuel de 750 F.

Le capital-cheptel se limite lui aussi à la possession d'ovins et de caprins (à peine un animal par famille) plus rarement de porcins, et de quelques poules (7-8) et pintades dont l'autoconsommation est le principal débouché.

## 2° REVENUS ET CONSOMMATIONS

Le budget annuel moyen des familles de l'échantillon a été reconstitué à partir des déclarations des résidents corrigées le cas échéant par nos observations du marché. Dans les recettes figurent donc les produits de la campagne 1966-67 perçus en 1967, et les salaires ramenés par les migrants en début d'année



Ce qu'il advient de cette structure 8 mois plus tard, entre août et novembre est tout aussi instructif. Le budget connaît alors un déséquilibre important avec des recettes hebdomadaires inférieures au tiers des dépenses. (En fait le mois de juillet juste avant les premières récoltes d'igname précoce a dû être encore plus déséquilibré puisqu'alors non seulement l'igname n'est pas commercialisé mais au contraire du riz d'importation est massivement acheté auprès des commerçants de Brobo <sup>(1)</sup>).

TABLEAU 9

Budget hebdomadaire moyen, août-novembre

Recettes			Dépenses		
	F	%		F	%
Igname .....	102,2	91,8	Poisson .....	50,6	13,9
Manioc .....	0,3	0,3	Viande - volaille .....	90,0	24,8
Vin de palme .....	5,2	4,7	Pain - huile .....	11,3	3,1
Produits de cueillette .....	3,6	3,2	Sel - sucre .....	13,8	3,9
	111,3	100	Riz .....	2,1	0,6
			Divers alimentaires .....	—	—
			Vin - bière .....	34,3	9,4
			Total alim. boiss. « importés »	202,1	55,7
			Savon .....	27,4	7,5
			Pétrole .....	22,5	6,2
			Produits ménagers .....	6,1	1,7
			Habillement .....	27,9	7,7
			Agricoles et prod. locaux .....	28,4	7,8
			Total courants .....	112,3	30,9
			Scolarité .....	12,0	3,3
			Transport .....	32,3	8,9
			Pharmacie .....	—	—
			Taxes (marché) .....	1,9	0,5
			Cotisations .....	—	—
			Total .....	46,2	12,7
			Outillage .....	1,5	0,4
			Total exploitation .....	1,5	0,4
			Achats commerciaux .....	1,1	0,3
			Total dépenses .....	363,2	100
<i>Solde hebdomadaire moyen</i>					
-251,9 F					

(1) D'après un sondage auprès des boutiquiers de Brobo et des vendeurs de riz sur le marché il s'est avéré que la micro-zone Nord-Est avec seulement 32 % de la population a effectué 51,3 % des achats de riz durant les dix semaines du 13/6/67 au 22/8/67. Sarakakro en particulier fut à l'origine de 15 % des achats, immédiatement après Brobo-village !

Le budget hebdomadaire moyen d'une famille montre alors que si 94,5 % des ventes se font à l'occasion du marché hebdomadaire celui-ci ne participe que pour 56,3 % des dépenses. Le reste se faisant à l'occasion du passage de colporteurs ou auprès de tabliers de villages et de boutiques de brousse. *L'achat effectué directement à Bouaké ne représente guère que 10 % du total.*

## CONCLUSION

Le village de Sarakakro qui avait à faire face à un déficit monétaire important a trouvé dans la culture du coton un moyen de réajustement annuel efficace mais probablement limité à moyen terme par les structures productives traditionnelles.

Incontestablement l'introduction du coton a permis une certaine aisance qui s'est traduite dans cette société à bas niveau de vie par de nouvelles consommations telles que le riz d'importation, le pain et le sucre, ainsi que par des dépenses accrues en scolarité.

Par contre il est à craindre qu'un palier de cultures soit actuellement atteint si l'on ne dépasse pas ces structures périmées d'exploitation. La faible part des dépenses destinées à la modernisation de l'exploitation (outillage, engrais et mécanisation) ne permet pas d'envisager une importante amélioration de productivité. La ville de plus en plus perçue comme dispensatrice de bienfaits en tous genres crée un véritable appel à la consommation mais non une véritable incitation à la production. D'où la tentation accrue de l'exode saisonnier et bientôt définitif, cercle vicieux de la scolarité ; ce qui a sans doute pour effet d'augmenter les possibilités techniques de mécanisation par la vacuité de terres disponibles, mais de freiner parallèlement les possibilités mentales de cette évolution par le vieillissement de la population...

Ce danger permanent va être illustré par notre second village : Zougban.

## Zougban

Distant de deux kilomètres et guère plus peuplé que Sarakakro (de 610 à 680 habitants) Zougban est apparu sur le marché comme l'un des principaux offreurs de manioc et d'igname précoce de la zone.

Beaucoup moins dynamique en ce qui concerne le coton il ne figurait qu'en 31<sup>e</sup> position en 1965-66 (1,2 t) et en 33<sup>e</sup> position en 1966-67 (3,3 t).

Comme à Sarakakro nous avons tiré 10 familles ; groupant 58 résidents dont 17 absents temporaires (= 29,3 %), 6 artisans (tailleur, maçon, potière, tisserand, chauffeurs...) et 2 écoliers.

*39,6 % des résidents se procurent ainsi des revenus de l'extérieur ou de nature extra-agricole.*

## 1° STRUCTURE DE L'EXPLOITATION

Pour les 10 exploitants on a = (ha)  
 STC = 12,975  
 STU = 12,325

STC-STU = 0,650 ha soit 5,3 % seulement de la STU mis en doubles cultures (6,3 % de la STU cult. annuel.).

STU-cult. annuel. = 10,275  
 STU-cult. arbust. = 2,050  
 STC-cult. annuel. = 10,925

La STC en cultures annuelles ne représente que 51,9 % de la STC annuelle de Sarakakro. En dépit de la taille exigüe de l'exploitation on note encore plus de trois champs de taille moyenne inférieure à 0,40 ha et plus de quatre parcelles inférieures à 0,30 ha.

L'exploitation moyenne comprend :

TABLEAU 10

	STC (ha)	%	Par résident (are)	Par actif (are)
Igname .....	0,681	52,5	11,75	23,89
Maïs .....	0,040	3,1	0,69	1,40
Maïs - manioc .....	0,240	18,5	4,14	8,42
Manioc .....	—	—	—	—
Arachide .....	0,036	2,8	0,62	1,26
Patate .....	0,023	1,8	0,40	0,81
Tabac de case .....	0,004	0,3	0,07	0,14
Riz de marais .....	0,008	0,6	0,13	0,29
Coton .....	0,060	4,6	1,04	2,11
Café - cacao .....	0,205	15,8	3,53	7,19
Total .....	1,297	100	22,37	45,51

Il n'y a plus qu'un poste dominant : l'igname, précédant d'autres cultures vivrières traditionnelles (maïs, manioc). Ne serait-ce le peu de coton, Zougban illustrerait parfaitement une structure vieille de quinze ou vingt ans. A cette différence près que l'exode saisonnier s'est beaucoup amplifié.

Dans ces conditions il n'est pas étonnant que la seule innovation ait été le recours accru à de la main-d'œuvre salariée (13,5 journées par an) au profit de la sole d'igname. Comme à Sarakakro le cheptel et l'outillage sont réduits. Le capital-cheptel représente en monnaie 2 800 F et l'outillage environ 2 500 F.



De août à novembre le budget hebdomadaire moyen reste excédentaire grâce aux premières ventes d'igname (33 F), de café (50 F), de produits divers (23,7 F) mais surtout grâce aux transferts extérieurs (250 F) rémunérant l'activité de tâcherons embauchés à la journée dans des villages voisins et à certaines activités extra-gricoles (couture, maçonnerie, tissage, etc.) importantes dans ce village.

Le marché hebdomadaire de Brobo n'intervient qu'en appoint aussi bien pour les recettes que pour les dépenses (12,4 % des recettes proviennent du marché et 57,5 % des dépenses).

Plus encore que Sarakakro, Zougban prend ses distances à l'égard de la ville et de la sous-préfecture, comme il l'a fait à l'égard du Secteur-Pilote.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, une des conséquences indirectes du départ massif des « six mois » (migrants saisonniers) est l'apparition d'un grave chômage déguisé de la population active demeurée sur place, qui, ne trouvant plus à s'employer utilement sur des soles culturales exigües « tue le temps » sur le champ d'igname ou se livre à une économie de cueillette (palmiste, fruits de la brousse, bois...) valorisant ainsi parmi les produits ceux qui ont les plus forts coefficients de vente à Bouaké, aux prix les plus bas et aux marges commerciales les plus scandaleuses... La ville joue ainsi un double rôle négatif : accroissement d'exode d'une part, prime donnée à la cueillette d'autre part !

En hommes comme en produits la ville prospère ainsi « sur le dos » du villageois.

## EXEMPLE DU SUD-OUEST

Prenons maintenant l'exemple du « Sud-Ouest » micro-zone groupant 6 villages et 9 % de la population.

Aucun de ces villages n'est très éloigné de Brobo mais des pistes en mauvais état rendent parfois les relations difficiles et le « taux de fréquentation » au marché n'est que de 37,8 %. Le « coefficient de dépendance » à l'égard de Bouaké est le plus faible de toute la zone (62,4 %) ainsi que le taux de couverture de l'échange avec Bouaké. (39,8 % des importations de produits manufacturés sont couvertes par des exportations).

A l'égard des autres villages de la zone l'échange est presque équilibré (87,5 %) ; le déficit ne résultant que des achats d'attiéké, beignets, sirops, etc. spécialités de Brobo-village. On peut donc à l'instar du Nord-Est parler de troc déguisé au niveau de la zone et de déficit monétaire à l'égard de Bouaké.

Les produits offerts sont par contre plus variés qu'au Nord-Est. Les féculents (igname tardive et précoce) n'interviennent que pour 33,2 % de la recette, précédant le palmiste (15,2 %) les condiments, fruits et légumes (12,2 %), la volaille (11,4 %), la poterie d'argile (8,2 %) le tabac (6,5 %), le vin de palme (6,0 %), etc.

Au total 8,9 % des produits locaux du marché sont offerts par le Sud-Ouest, mais 28,6 % des canaris et 19,8 % du tabac local, culture traditionnelle dans toute la micro-zone N'Denou.

Le marché hebdomadaire procure une moyenne de 85 F aux familles (UB) du Sud-Ouest et 224 F à celles effectivement présentes sur le marché.

Ce qui représente un apport de	5-6 kg d'igname	75 F.
	2 kg de palmiste	35
	2-3 kg de produits divers	60
	1 canari	20
	Divers-(volaille-tabac)	35

dont 140 F proviennent des achats de Bouaké et

84 F des achats des autres micro-zones.

A leur tour ces recettes déterminent des achats de :

$$\frac{140 \times 100}{39,8} = 352 \text{ F de produits importés}$$

$$\frac{84 \times 100}{87,5} = 96 \text{ F de produits locaux}$$

Total ..... 448 F.

Deux villages groupés — Kissabo et Kouassi-Attinkro, furent choisis dans cette micro-zone.

Population — 550 - 600 habitants.

Distance — 6 km de Brobo.

Traits particuliers : principaux producteurs du tabac industriel encadré par la CAITA, gros artisanat de poterie, un petit élevage abondant, des sols peu fertiles sans cultures arbustives et un aspect général de pauvreté dans l'habitat.

L'année 1967 marquée par une sécheresse inaccoutumée s'annonçait très mal pour le tabac. Notre échantillon comprenait 19 familles groupant 117 résidents (moyen = 6,2), dont 15 migrants temporaires (12,8 %), 14 potières et 11 élèves...

#### 1° STRUCTURE DE L'EXPLOITATION

Pour les 19 familles on relève :

$$\text{STC} = 26,071 \text{ (ha)}$$

$$\text{STU} = 24,394$$

STC-STU = 1,677 ha soit 6,9 % du terroir portant deux cultures annuelles.

$$\text{STU} - \text{cult. annuel.} = 24,394$$

$$\text{STU} - \text{arbustive} = 0.$$

On retrouve une structure voisine de celle de Zougban. L'exploitation moyenne compte plus de quatre champs inférieurs à 0,35 ha chacun et réalise les cultures suivantes.

TABLEAU 12

	STC (ha)	(%)	Par résident (are)	Par actif (are)
Igname .....	0,749	54,6	12,16	25,65
Maïs .....	0,087	6,3	}	}
Maïs-manioc .....	0,124	9,0		
Manioc .....	0,077	5,6	}	}
Arachide .....	0,027	2,1		
Tabac .....	0,308	22,4	5,00	10,55
dont tabac indigène .....	(0,030)	(2,4)	(0,50)	(1,06)
	1,372	100	22,28	46,98

La grande sole d'igname par résident résulte de la médiocre fertilité du sol granitique à l'Ouest de la sous-préfecture mais surtout des facilités d'évacuation sans coût de transport vers le marché peu éloigné.

Ces deux raisons font que la sole d'igname atteint ici son extension maximum en recueillant à l'hectare près de 25 journées de manœuvre. Le tabac, seule culture industrielle dans cette zone ne recueille que 5,8 journées/ha ce qui n'est pas négligeable mais indique bien où vont encore les préférences des « planteurs ».

Les soles de maïs-manioc-arachide (23 %) sont du même ordre qu'à Zougban (24,3 %) et augmentent avec la taille de l'exploitation conformément à un type de croissance traditionnel. (On sait que dans une zone rurale pauvre en cultures arbustives et hostile à certaines cultures industrielles, telles que riz ou coton, ce sont les soles maïs-manioc qui introduisent les plus nettes différenciations entre exploitations).

Une seconde source de différenciation provient *des diverses activités annexes à l'exploitation* dont les plus typiques sont l'élevage et l'artisanat. Or le Sud-Ouest est l'une des zones de la sous-préfecture où l'élevage a le plus d'importance et la poterie du marché provient pour 28,6 % de Kissabo et Kouassi-Attinkro. Le temps consacré à la fabrication artisanale, bien qu'il n'y ait pas en moyenne une potière par famille, représente la moitié de celui consacré au tabac. On a enfin évalué la valeur du cheptel à 53 700 F par famille, 12 fois plus que Sarakakro, *19 fois plus que Zougban !*

Dans le cadre d'activités traditionnelles ces exploitations font donc flèche de tout bois. Le tabac, de culture délicate et de rendement hyper-sensible à la sécheresse tend à devenir un résidu de culture industrielle et un simple appoint monétaire qui dans le meilleur des cas rapportera 15 000 F à l'exploitant, plus souvent 5 - 6 000 F, les mauvaises années moins de 2 000 F, et toujours moins de 20 % du revenu.

## 2° REVENUS ET CONSOMMATIONS

Quatre postes dominent dans les recettes annuelles : (voir tableau 13)

- l'igname 23 %
- les salaires-pensions-dons 20,8 %
- l'élevage 19,4 %
- le tabac 17,2 %

Les recettes d'igname, d'élevage et de tabac confirment nos observations du marché concernant le « Sud-Ouest » où l'on avait noté une certaine dispersion des revenus.

La thésaurisation atteint le taux-record de 34 % du revenu grâce notamment à d'assez faibles dépenses de boissons alcoolisées, d'habillement, de transport, de scolarité, de ciment-tôles, et d'igname.

Par contre le budget hebdomadaire familial de août à novembre ne confirme pas le modèle théorique établi pour l'ensemble du Sud-Ouest selon lequel on devait aboutir à un fort déficit. En fait Kissabo et Kouassi-Attinkro parviennent à maintenir toute l'année un léger excédent monétaire (recette hebdomadaire = 255 F - dépense = 213 F) en raison d'un élevage extrêmement abondant, même pour la micro-zone, et d'un artisanat de canaris inexistant dans les autres villages.

Il s'introduit ainsi une de ces variantes de comportement qui n'infléchissent en rien les structures productives (mêmes cultures, mêmes techniques, mêmes superficies) et cependant détruisent l'homogénéité apparente d'une région. On peut admettre en première approximation que les autres villages de la micro-zone relèvent d'un modèle mixte fondé sur le tabac comme culture industrielle d'appoint, l'igname comme culture vivrière de base, la cueillette comme appoint monétaire féminin et l'exode rural en appoint monétaire masculin. Ce modèle des plus ouverts, susceptibles d'éclater dans n'importe quelle direction selon les motivations individuelles, se retrouve très souvent dans la périphérie immédiate d'un centre urbain et crée une ceinture rurale peu structurée, instable et par suite peu propice à une politique suivie



Situé à 11 km de Brobo, élevé au rang de Secteur-Pilote en 1968, quatrième producteur de coton en 1966-67 (23,5 t) et premier en 1968 (55 t), c'est le plus gros et le plus dynamique village du groupe.

Bounda et les onze autres villages totalisent 17 % de la population zonale, 18,5 % de la production cotonnière de 1966-67 ; 17 % des ventes de féculents et 10,1 % des achats de riz sur le marché de Brobo.

9 des 12 villages sont sur la piste à grande circulation. Un seul est d'accès relativement malaisé.

C'est donc une zone sans grandes difficultés de communications et dont la plupart des villages ont été touchés par les organismes d'animation et les sociétés de produits publics ou privés qui œuvrent en Côte d'Ivoire depuis 1961.

L'exode rural apparaît nettement moins virulent que dans le N-E, les sols sur fond schisteux sont dans l'ensemble de bonne qualité et les îlots forestiers où l'on trouve cacao et café sont également plus nombreux.

Les principaux indicateurs relevés sur le marché sont les suivants :

micro-zone Est — Taux de fréquentation .....	36,7 %
— Taux de dépendance vis-à-vis de Bouaké .....	72,8 %
— Taux de couverture vis-à-vis de Bouaké .....	46,9 %
— Taux de couverture intra-zonal .....	51,0 %
— Offre globale de la micro-zone .....	17,5 %

Ce dernier % est en rapport avec la population mais certains produits sont davantage des spécialités de la micro-zone. Ainsi, la canne à sucre : 75 %... les éponges et éventails : 36,7 %... le palmiste : 31,5 % ; fruits légumes et condiments : 25,4 %... Par ailleurs les produits de cueillette participent pour 45 % des revenus, l'igname pour 27,8 %, les autres produits agricoles (maïs, manioc, tabac...) pour 10,5 %.. la volaille pour 13,1 %, l'artisanat pour 3,6 %... *Aucun poste n'apparaît franchement dominant*, sinon le poste « cueillette » pris globalement.

Dans ce sens seule la micro-zone « Ouest » groupant les villages limitrophes de Bouaké démontre une activité de « cueillette » plus développée... (74,8 % de son revenu !).

L'ordre de dépendance à l'égard de Bouaké est dès lors respecté :

1°	Ouest .....	83,9 %
2°	Est.....	72,8 %
3°	.....	(v. supra)

L'échantillon de Bounda a dû être scindé en deux pour tenir compte des différents degrés de réceptivité de l'habitant face aux opérations d'animation, de vulgarisation et d'encadrement.

En effet jusqu'en 1966-67 la CFDT ne touchait pas 40 % des exploitations. Dès 1967-68 le rapport était inversé (60 %). Notre enquête débuta à une époque où les proportions s'équilibraient non sans créer de vives tensions au sein du village. De part et d'autre 12 familles furent choisies.

### Bounda - Strate traditionnelle

NB. En 1967, on l'a vu, cette strate s'ouvre peu à peu aux innovations. Sur ces 12 familles hostiles au coton jusqu'en 1966-67, 4 décidèrent, durant notre enquête, d'expérimenter cette culture.

L'effectif comprend 111 résidents (moy. = 9,25) dont 10 migrants (9 %), 2 potières, 5 élèves.

## 1° STRUCTURE DE L'EXPLOITATION

Les 12 exploitants réalisent au total (en ha) :

$$\text{STC} = 24,082$$

$$\text{STU} = 23,132$$

STC-STU = 0,950. On atteint un minimum absolu de doubles cultures = 4,1 % du terroir.

$$\text{STU} - \text{cult. annuel.} = 13,400 \text{ ha}$$

$$\text{STU} - \text{cult. arbustives} = 9,732 \text{ ha}$$

$$\text{STC} - \text{cult. annuel.} = 14,350 \text{ ha.}$$

Malgré un terroir (STU) supérieur de 56 % les cultures annuelles sont du même ordre de grandeur qu'à Zougban, environ 1,1 ha par famille, les cultures arbustives se substituant aux transferts extérieurs.

L'exploitation moyenne comprend :

TABLEAU 14

	STC (ha)	(%)	Par résident (are)	Par actif (are)
Igname .....	0,633	31,6	6,85	14,90
Mais .....	0,133	6,6	}	}
Maïs-manioc .....	0,129	6,4		
Manioc .....	0,129	6,4		
Arachide .....	0,030	1,5	}	}
Riz-marais .....	0,011	0,6		
Riz-pluvial .....	0,015	0,8		
Tabac .....	0,003	0,1	}	}
Coton .....	0,112	5,6		
Café - cacao .....	0,811	40,4		
Total .....	2,007	100	21,70	47,21

Les plantations dominent toutes les cultures annuelles. Pour le reste, à quelques variantes près la structure reproduit celle de Zougban. Il faut noter cependant que rapportée au nombre de résidents la sole d'igname est très déficitaire et que toute vente devra être compensée par un achat.

Enfin cette strate d'exploitants est celle qui a le moins recours au salariat, environ 6 journées à l'hectare, un ordre de grandeur qu'on trouvait déjà à Brobo vers 1961.

En résumé la présence de lambeaux forestiers constitue la seule richesse de cette exploitation, mais l'ancienneté et le mauvais entretien des plantations font que bien souvent les 2/3 des superficies ont un rendement dérisoire, insuffisant pour maintenir au village les jeunes, les « fils » (influence du matriarcat) ou les mal lotis.

L'insécurité des rendements (catastrophiques en 1966-67) expliquent que certains essaient un « carré » de coton, parfois clandestinement, à l'abri des regards du service d'encadrement, (nous avons vu du coton allen semé sous des bananiers...). L'échec, couru d'avance, rejette l'exploitant dans la double



### Bounda - Strate dynamique

Dès 1962-63 un petit groupe de jeunes, sur l'initiative de la JAC implantée à Bouaké, réalisait collectivement 1 ha de coton allen et 1 ha de tabac industriel, ébauchant déjà les futurs regroupements de terre. D'année en année l'opération gagna en ampleur à la fois par les superficies regroupées, les moyens matériels (mécanisation à partir de 1966-67) et les moyens humains mis en œuvre, de telle sorte que l'on comptait en 1967-68 près de 40 ha de terroir regroupé (plus de 50 ha effectivement cultivés) et près de 50 chefs de famille participant aux divers regroupements.

La proximité de la ville a certes fourni le soutien logistique de l'opération (fourniture et entretien des machines), mais son rôle s'arrête là. Pour tout ce qui a trait à la commercialisation des produits, les villageois connaissent les mêmes problèmes, en particulier pour les vivriers, que n'importe lequel des trois millions de ruraux ivoiriens.

Cette strate dynamique est donc plus significative des possibilités offertes par une politique d'animation intensive (J.A.C-CIDR...) assistée d'un encadrement rigoureux (CFDT... Secteur-Pilote) et reposant sur la fourniture à bas prix de moyens mécaniques (MOTORAGRI), que d'une influence strictement urbaine.

Nous l'avons cependant intégrée dans le cadre de cet exposé pour démontrer a contrario la faiblesse du centre urbain comme facteur externe de développement.

Les 12 familles totalisent 129 résidents (moy. = 10,75) dont 3 migrants (2,3 %), 1 apprenti-chauffeur, 2 menuisiers, 1 potière, 2 « tabliers », 17 élèves. Le taux d'exode est 13 fois plus faible qu'à Zougban, et 4 fois plus faible que dans la strate traditionnelle du village.

Le taux de scolarisation : 7 fois plus fort qu'à Zougban et 3,4 fois plus fort que dans la strate traditionnelle risque à très court terme d'entraîner un exode massif vers la ville, si l'on se satisfait d'une simple reconduction annuelle des travaux en cours. Or les terres mécanisables de Bounda sont relativement limitées.

#### 1° STRUCTURE DE L'EXPLOITATION

L'échantillon totalise (en ha) :

STC = 49,007

STU = 42,647

STC-STU = 6,360. Les doubles cultures occupent ainsi 14,9 % du terroir.

STU-cult. annuelles = 34,883

STU-cult. arbustives = 7,764

STC-cult. annuelles = 41,243

Chaque famille cultive « annuellement » 3,4 ha, le triple de la strate traditionnelle, dont 0,50 ha de doubles cultures soit le sextuple de la strate traditionnelle.

Il est vrai que 10 des 12 exploitants profitent pour certaines cultures (coton, riz, maïs, arachide) des regroupements de terre mécanisés et que l'un d'eux dispose en outre d'une unité de culture attelée. Il faut noter que la taille de l'exploitation a progressé davantage par le nombre des parcelles (de 8 à 10) que par leur dimension (de 0,40 à 0,50 ha). D'une part du fait que les parcelles sont dispersées individuellement dans chaque bloc de regroupement, du fait aussi que les cultures sont encore en majorité hors-regroupement.

La répartition des cultures est la suivante :

TABLEAU 16

	STC (ha)	(%)	Par résident (are)	Par actif (are)
— Igbame .....	0,951	23,3	8,85	20,54
— Maïs .....	0,478	11,7	} 7,59	} 17,65
— Maïs-manioe .....	0,093	2,3		
— Manioe .....	0,246	6,0	} 1,07	} 2,48
— Patates - divers .....	0,026	0,6		
— Arachide .....	0,089	2,2	} 1,04	} 2,42
— Riz-marais .....	0,008	0,2		
— Riz-pluvial .....	0,104	2,5	13,42	31,14
— Coton .....	1,442	35,3	6,02	13,97
— Café - cacao .....	0,647	15,9		
Total .....	4,084	100	37,99	88,20

L'igbame recule en valeur relative mais aucun déficit n'est toléré. Les associations maïs-manioe se raréfient sous l'influence du coton qui exige du maïs pur en 1<sup>er</sup> cycle. Le riz pluvial et l'arachide progressent, toujours sous l'influence du coton (arachide en avant-culture et riz pluvial la seconde année...).

Le coton devient la spéculation essentielle sans constituer cependant une mono-culture comme à Sarakakro. On a là incontestablement une *mutation structurelle* de l'exploitation qui va se traduire aussi dans l'emploi de main-d'œuvre salariée.

Chaque exploitant utilise près de 49 journées de manœuvre (7 350 F) (soit 12 journées/ha) et pour la première fois ce n'est plus l'igbame mais les nouvelles spéculations (coton = 48,2 %... maïs-riz = 6 %... divers = 7,6 %...) qui retiennent le salariat (igbame = 20,7 %... café-cacao = 15,3 %...).

Sur le plan de l'outillage d'exploitation, non compte tenu de l'unité de culture attelée, on ne peut signaler par contre aucune évolution, le capital représentant une valeur d'environ 400 F par résident.

En ce qui concerne le petit élevage destiné à la consommation cette strate se situe, avec un capital de 11 000 F en moyenne (soit 1 000 F par résident), plus près de Zougban (500 F par résident) que de Kissabo ou Kouassi-Attinkro (8 700 F par résident).

## 2° REVENUS ET CONSOMMATIONS

Le tableau 17 appelle une série de remarques.

1° L'exploitation participe pour près de 2/3 des ressources, grâce principalement au coton.

2° Les transferts ne résultent plus de l'exode mais d'un fort endettement, en particulier auprès de la société de motorisation (MOTORAGRI).

3° Le revenu monétaire reste par résident inférieur à celui de Zougban, et le dépasse de peu par actif, ce qui est décourageant pour l'effort productif.

TABLEAU 17

Origine des revenus			Utilisation des revenus		
	(F)	(%)		(F)	(%)
— Igbame .....	4 200	5,5	— Alimentation .....	8 000	11,3
— Maïs .....	3 080	4,0	— Vin - bière .....	3 500	4,9
— Riz .....	1 000	1,3	Alimentation - boissons .....	11 500	16,2
— Agricole divers .....	4 000	5,2	— Produits ménagers .....	7 500	10,6
— Coton .....	32 500	42,2	— Habillement .....	5 000	7,0
— Cacao .....	4 150	5,4	Non alimentaire .....	12 500	17,6
— Café .....	1 900	2,5	— Pharmacie .....	400	0,6
Produits agricoles .....	50 830	66,1	— Transport .....	3 000	4,2
— Volailles - élevage .....	4 400	5,7	— Scolarité .....	6 500	9,2
— Salaires - pensions - dons	5 300	6,9	— Cotisations - taxes .....	1 800	2,5
— Dettes et recouvrements	11 900	15,5	Services .....	11 700	16,5
— Recettes commerciales ..	4 500	5,8	— Ciment - tôles .....	4 550	6,4
Transferts .....	21 700	28,2	— Divers (créances - dons...)	850	1,3
Total .....	76 930	100	— Achats commerciaux .....	3 500	4,9
			Ciment - tôles - divers - achats	8 900	12,6
			— Semences (igbame) .....	3 800	5,4
			— Salaires .....	7 350	10,4
			— Engrais CFDT .....	3 650	5,1
			— Outillage et mécanisation MOTORAGRI .....	11 500	16,2
			Exploitation .....	26 300	37,1
			Total .....	70 900	100
			Thésaurisation : 6 030		

Revenu par résident = 7 150  
 Dépenses par résident = 6 600  
 Epargne par résident = 550

Revenu par actif = 16 900  
 Dépenses par actif = 15 580  
 Epargne par actif = 1 320

4° Comparativement les achats courants du ménage apparaissent faibles (33,8 % contre 60-70 % dans les autres strates).

5° Les dépenses consacrées à l'exploitation sont à l'inverse fort importantes (37,1 % contre 15-25 % au maximum) sans que l'achat des semences d'igbame en soit la cause.

6° Le taux de thésaurisation est par suite infime (7,8 % du revenu contre près de 30 % dans les autres strates).

Huit mois après la traite le budget hebdomadaire moyen laisse apparaître comme à Sarakakro un net déséquilibre puisque les recettes atteignent 670 F (62 F par résident) et les dépenses 887 F (82,5 F par résident). Les recettes représentent cependant 5 fois celles de Sarakakro.

A titre de comparaison nous reproduisons le tableau ci-dessous que l'on pourra opposer à celui de Sarakakro.

On voit que les dépenses d'exploitation continuent à peser lourdement dans le budget à une époque où les autres strates tendent vers zéro. Ceci est le fait de la mutation intervenue dans l'emploi salarial qui intéresse désormais les cultures industrielles de riz et de coton.

Le marché hebdomadaire de Brobo ne joue enfin qu'un rôle modeste dans le budget familial de la strate. Il ne participe en effet que pour 22 % des achats (150 F) et 28,3 % des ventes (250 F).

Budget hebdomadaire moyen (août-novembre)

TABLEAU 18

Recettes			Dépenses		
	(F)	(%)		(F)	(%)
— Igame .....	40,6	6,1	— Poisson .....	44,6	5,0
— Maïs .....	252,1	37,6	— Viande - volaille .....	42,5	4,8
— Riz (Paddy) .....	28,6	4,3	— Pain - huile .....	8,8	1,0
— Condiments			— Sel - sucre .....	12,8	1,4
légumes et graines ....	36,6	5,5	— Riz .....	14,9	1,7
— Bois .....	3,1	0,4	— Divers - alimentation ....	4,3	0,5
— Cacao .....	81,3	12,1	— Vin - bière .....	41,8	4,7
— Volailles - œufs .....	88,2	13,2	Aliment. - boissons imp.	169,7	19,1
— Viande - élevage .....	26,6	3,9	— Savon .....	23,6	2,7
Produits agricoles .....	557,1	83,1	— Pétrole .....	21,5	2,4
— Salaires .....	52,1	7,8	— Produits ménagers .....	41,2	4,6
— Pension - cadeaux... ..	27,7	4,1	— Habillement .....	78,6	8,9
— Recettes commerciales ..	33,3	5,0	— Agricoles et prod. locaux	51,4	5,8
Divers .....	113,1	16,9	Courants .....	216,3	24,4
Total .....	670,2	100	— Scolarité .....	185,6	20,9
			— Transport .....	43,7	4,9
			— Pharmacie .....	6,2	0,7
			— Taxes (marché) .....	0,4	ε
			— Cotisations .....	0,8	0,1
			Services .....	236,7	26,6
			— Outillage .....	21,8	2,5
			— Salaires .....	161,6	18,2
			Exploitation .....	183,4	20,7
			— Achats commerciaux ....	81,2	9,2
			Total .....	887,3	100
Déficit 217,1 F/hebdomadaire					

## CONCLUSION

On a vu par l'étude du marché que Brobo bénéficie d'un courant d'activité tout au long de l'année.

Bouaké sous-tend par le biais de produits-clés a priori de peu d'intérêt (bois, volaille, cueillette...) un minimum de trafic routier. Le bois dont l'évacuation nécessite à elle seule vingt ou vingt-cinq « Renault 1 000 kg » ; la volaille expédiée à raison de trois cages volumineuses par camion ; le maïs, le manioc, le palmiste serrés par sac de 100 kg, l'igname enfin, monopolisent un très grand nombre de véhicules sur le marché.

Le trafic induit par ces activités apparaît même à certaines périodes artificiel et se maintient grâce à l'étroitesse des relations (parenté ou contrat) du couple économique « commerçant - transporteur », les marges réalisées sur les produits compensant le coût du transport.

Le poids de Bouaké, bien que croissant en cours d'année, ne pèse pas uniment sur l'ensemble de la zone. On décèle çà et là des points de résistance ou des avancées profitant des axes routiers, des enclaves (micro-zone 7) et des isolats (micro-zone 6), des carrefours d'influences (micro-zone 5).

La zone rurale n'est pas un milieu « neutre » ni un milieu « homogène » et l'empreinte de la ville est certaine. On a vu cependant que les principales mutations structurelles des exploitations ne sauraient être attribuées à une influence directe de la ville (regroupements de terre, mécanisation, engrais, salariat, extension de superficie, etc.). En ce sens l'hétérogénéité de la zone est une hétérogénéité moins de structures que de comportements, moins des exploitations que des activités en marge de l'exploitation.

A la question initiale : le centre urbain induit-il sur son environnement un développement « en extension » uniforme et généralisé ou en profondeur » par un remodelage des structures de production ? On doit répondre par une double négation. Aucune des micro-zones n'a sous la pression du centre urbain entamé un processus réel de spécialisation. Les effets du centre se limitent en fait à une frange d'activités « infra-agricoles » sans répercussions sensibles sur les structures proprement dites. Ce sont les produits dits secondaires (bois, volaille...) qui rendent compte pour l'essentiel des variations entre 60 % et 80 % de ce que nous avons appelé « le coefficient de dépendance » des micro-zones vis-à-vis de Bouaké. Cela ne veut pas dire que les clivages soient moins profonds. Peut-être sont-ils déjà dans certains cas irréversibles ?

La ville aurait donc sur son environnement des effets passablement ambigus :

1° La consommation de produits manufacturés est accrue, et de nouveaux besoins se créent. Qu'il faut satisfaire (1).

2° Le rural prenant conscience de la faiblesse de ses revenus, selon qu'il est plus ou moins éloigné du marché ou plus ou moins doté en cultures arbustives, adoptera l'une quelconque des solutions-cueillette-artisanat-élevage-exode, coton, tabac, etc., dont aucune n'est satisfaisante à moyen terme sans mutation de structure.

3° La ville en elle-même n'offre pas cette mutation de structure, ses effets les plus clairs se limitant aux sous-produits de l'exploitation agricole.

4° Le cercle vicieux — centre urbain - cueillette - exode — qui s'amorce risque ainsi de fixer la zone dans ses structures les plus traditionnelles.

---

(1) Sur ce point il faut dire que la proximité de la ville n'est pas indispensable à l'émergence de nouveaux besoins. Actuellement presque tous les villages ont « la ville à domicile » grâce aux tournées de cars-bazar.